



**CAFTA ACCA**  
Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

Le 5 octobre 2018

Madame la Sénatrice,

À titre de représentante de 90 p. 100 des agriculteurs, éleveurs, producteurs, fabricants de produits alimentaires et exportateurs de produits agroalimentaires qui appuient fermement les efforts du gouvernement fédéral pour offrir un nouvel accès amélioré aux marchés mondiaux, l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) exhorte les sénateurs à examiner et à approuver rapidement un projet de loi visant à mettre en œuvre l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) dans un délai qui permettra au Canada de faire partie des six premiers pays à ratifier l'accord et à le mettre en vigueur avant le 31 décembre 2018.

Cet accord commercial vital et potentiellement transformateur entrera en vigueur 60 jours après sa ratification par les six premiers pays. En tant que deuxième économie du PTPGP, il est essentiel que le Canada donne l'exemple en matière de diversification des échanges et de commerce libre et ouvert partout dans le monde. Nos membres sont très heureux de voir le projet de loi C-79 adopté rapidement à la Chambre des communes avec un vaste appui bipartite et ils espèrent qu'il sera présenté au Sénat peu après la troisième lecture d'aujourd'hui.

Le facteur temps est primordial, étant donné qu'une course bat son plein avec d'autres pays du PTPGP qui se disputent la possibilité de faire partie des six premiers à ratifier l'accord afin qu'il puisse entrer en vigueur d'ici le 31 décembre 2018, un échéancier qui ne peut être atteint qu'avec la ratification de l'accord par six signataires au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre.

Le Mexique, le Japon et Singapour ont déjà ratifié le pacte, l'Australie est en voie de terminer son processus de ratification avant la fin octobre, la Nouvelle-Zélande, le Chili, Brunéi et le Pérou avancent dans la même direction, tandis que la Malaisie et le Vietnam ont l'intention de le ratifier d'ici la fin de 2018. Une ratification rapide par le Canada peut favoriser une entrée en vigueur de cet accord dans les plus brefs délais, et procurer ainsi des avantages importants aux agriculteurs, aux travailleurs agroalimentaires et aux collectivités du Canada.

Le tout repose en grande partie sur une adoption rapide du projet de loi C-79 au Sénat. À cet effet, pour que le Canada figure parmi les six premiers pays, le débat et les témoignages doivent se dérouler avec diligence. Heureusement, une multitude de réunions de comités et de débats ont déjà eu lieu sur les dispositions du PTPGP, dont le témoignage de l'ACCA sur les avantages du PTPGP devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, lors de sa réunion du 18 avril 2018. Si le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères souhaite entendre le point de vue des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires, l'ACCA serait heureuse de comparaître au nom de ses membres\* afin de limiter le nombre de témoignages à l'étape de l'étude en comité.

Les avantages de cette stratégie sont bien réels. Selon une recherche commandée par l'ACCA, ce pacte commercial pourrait accroître les exportations agroalimentaires canadiennes de près de 2 milliards de dollars par année pour une variété de produits agricoles comme le bœuf, le porc, les céréales, le canola, les légumineuses, le soja, l'orge, le sucre et les aliments transformés.

De plus, le fait d'être parmi les six premiers pays adhérents aidera les exportateurs canadiens à obtenir

l'avantage convoité du premier venu dans les marchés asiatiques lucratifs en croissance rapide, ce qui contribuera à la création d'emplois, garantira des milliards de dollars de prospérité et nous empêchera d'être laissés pour compte dans un secteur où la concurrence est féroce. Il est impératif que le Canada fasse partie des six premiers pays à ratifier cet accord commercial pour bénéficier des premières séries de réductions tarifaires. Il faut comprendre que l'absence du Canada parmi les six premiers pays à ratifier le PTPGP ne se traduirait pas par le maintien du statu quo. Elle entraînerait plutôt une réduction inutile de la compétitivité du Canada dans la région vitale de l'Asie-Pacifique.

Les exportateurs canadiens craignent de plus en plus de perdre leur position concurrentielle sur le marché japonais alors qu'ils voient leurs concurrents conclure et mettre en œuvre des accords de libre-échange avec le Japon, l'Australie, le Chili et, plus récemment, l'Union européenne. Comme nous l'avons vu en Corée du Sud lorsque nos concurrents nous ont battus pour obtenir un accès en franchise de droits grâce à un accord de libre-échange, la perte de l'avantage du premier arrivé n'est pas facile à récupérer et nous force à faire du rattrapage dans des marchés où nos exportateurs sont prêts à saisir une occasion unique de percer des marchés lucratifs en Asie.

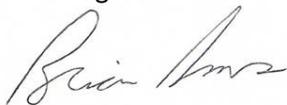
Pour le Canada, le PTPGP représente l'occasion idéale d'obtenir des gains sur le marché lucratif du Japon et de nombreux pays du Pacifique à croissance rapide, comme le Vietnam et la Malaisie.

En raison du protectionnisme sans précédent et agressif qui met en péril le système commercial mondial, il n'a jamais été aussi nécessaire pour le Canada d'intensifier ses efforts de diversification du commerce. La meilleure façon de le faire est de s'assurer que le Canada soit parmi les six premiers pays à ratifier le PTPGP qui pourra ainsi entrer en vigueur avant la fin de 2018. En termes simples, en tant que deuxième économie en importance après le Japon parmi les participants aux discussions, le Canada a l'occasion de jouer un rôle de leadership important et de montrer qu'il se tient debout sur la scène mondiale en favorisant un commerce libre, ouvert et fondé sur des règles.

Nous exhortons les honorables sénateurs à nous aider à atteindre cet objectif et à faire en sorte que l'économie canadienne, tributaire du commerce, continue de profiter aux Canadiens.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à cette urgente question. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions, si vous en avez.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,



Brian Innes, président de l'ACCA

*L'ACCA est le porte-parole des exportateurs agroalimentaires canadiens, lesquels représentent 90 % des agriculteurs qui dépendent du commerce, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les fabricants de produits alimentaires et les exportateurs qui veulent faire croître l'économie grâce à un meilleur accès aux marchés internationaux. Sont visés le bœuf, le porc, la viande, les oléagineux, les céréales, les légumineuses, le soja, le canola ainsi que le malt, le sucre et les aliments transformés. Les différents secteurs que l'ACCA représente génèrent plus d'un million d'emplois dans les collectivités urbaines et rurales du Canada.*

**Membres de l'ACCA**

Conseil canadien du canola

Association canadienne des éleveurs de bovins

Institut canadien du sucre

Conseil canadien du porc

Producteurs de grains du Canada

Pulse Canada

Canadian Canola Growers Association

Conseil de l'orge du Canada

Céréales Canada

Conseil canadien des viandes

Association nationale des engraisseurs de bovins

Produits alimentaires et de consommation du Canada